

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VIII. 15 Février 1898. Numéro 24.

BULLETIN

Canada.—Le 15 janvier dernier, sans pompe ni apparat, le vénéré M. l'abbé Amédée Thérien, Aumônier de la Maison de Réforme de Montréal, bienfaiteur des pauvres et mon bienfaiteur, célébrait son jubilé de vingt-cinq ans d'aumônerie à la Maison de Réforme, où il est aimé comme un tendre père.

Qu'il reçoive mes vœux de bonheur et de longue vie, pour lui et pour sa vénérable mère, une vraie Marguerite Bosco !

—Un incendie désastreux a détruit de fond en comble la belle église de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et le presbytère.

Le zélé M. l'abbé Auclair avait fait bâtir une chapelle au Sacré-Cœur : c'était un réel bijou. Cette chapelle était adossée à l'église, et c'est par là que le feu a commencé. Rien n'a été sauvé. On comprend quelle perte c'est pour le pauvre peuple de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. Aussi, Monseigneur espère-t-il que les offrandes afflueront.

Quant à M. le Curé, si dévoué, toujours à la tête des bonnes œuvres, il perd tout : car de son presbytère, rien non plus n'a été sauvé. A la suite de ce désastre, il a été sérieusement indisposé : nos lecteurs se souviendront de lui dans leurs prières. C'est une belle aumône, et chacun peut la faire sans se ruiner.

—La sœur Catherine Désautels a célébré, le 10 de ce mois de février, à l'Hôtel-Dieu, ses noces d'or auxquelles NN. SS. l'archevêque de Montréal et l'évêque de Valleyfield ont pris part.

—Le 2 février, à la maison-mère des Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie, quinze jeunes filles prirent le voile. Mgr Bruchési présida.

—Le diocèse de Chicoutimi vient de perdre un de ses prêtres les plus distingués : M. l'abbé J. Sirois, digne curé de la paroisse de Saint-Alphonse, où il est mort le 19 janvier dernier.

C'était un des meilleurs et plus constants amis du séminaire de Chicoutimi, où il a envoyé bien des enfants de sa paroisse qui, à leur tour, sont devenus des prêtres modèles et des modèles de prêtres. Nos lecteurs n'ignorent pas que les professeurs et le très digne supérieur du séminaire de Chicoutimi, et le clergé de ce diocèse, comptent parmi les plus instruits du Canada, instruits surtout, selon le vœu de nos grands Papes Pie IX et Léon XIII, dans l'étude des Livres Saints.

—Nous félicitons de tout notre cœur notre vaillant confrère qui, sous le titre modeste d'*Oiseau-Mouche*, nous apporte tous les quinze jours le brillant éclat de ses jolies plumes d'or à reflets irisés : et, croyez-moi, pour être d'or, ces plumes n'en sont pas moins capables de tailler des croupières à plus d'une plume d'acier !

L'*Oiseau-Mouche* vient d'entrer dans sa sixième année ; c'est beau, pour un journal ; c'est une garantie de longue vie pour un journal franchement et seulement catholique.

—Mgr l'évêque de Chicoutimi a nommé M. l'abbé H. Cimon, prêtre vertueux et capable du plus grand dévouement, comme successeur, à Saint-Alphonse, du regretté M. l'abbé J. Sirois.

—Il se fait beaucoup d'agitation, si l'on en juge par les journaux, autour du chemin de fer concédé par le ministère d'Ottawa sans le concours des Chambres.

Nous nous permettrons une simple réflexion : s'il y avait, à nos Chambres de Québec et d'Ottawa, des sections purement et simplement catholiques, les affaires du pays seraient sévèrement contrôlées. Le catholique tout court est obligé, en conscience, de voir au bien de tous et de chacun, de protéger le faible, le pauvre, l'ouvrier, l'homme des champs, de voter, s'il y a lieu et sans préjudice pour le Trésor, les lois justes et nécessaires au bien-être moral et temporel du peuple, d'où que viennent ces lois.

Le Centre (section catholique), de la Chambre des Députés de Prusse, déplace à son gré la majorité, et ne le fait jamais que pour le bien du peuple.

C'est un exemple à imiter : et bientôt — plus tôt qu'on ne le croit — il faudra en venir à cela. Pourquoi nous mettre à la merci de fanatiques trahissant à chaque instant notre race, nos droits, notre langue ? Et jusque quand nous livrerons-nous ainsi tout bêtement à nos ennemis ?

—Ce qui était à prévoir, est arrivé : chaque parti politique lance à la face de l'autre un lambeau de l'Encyclique, chacun l'interprétant à sa façon. Il est grand temps que nos établissements d'instruction secondaire et universitaire entrent résolument dans la voie tracée par le Souverain Pontife en son Encyclique sur l'Etude des Livres Saints, afin que les Catholiques se pénètrent bien de ce principe : Que quand le Pape parle *ex-Cathedra* (comme il est admis qu'il le fait quand il lance une Encyclique), il parle pour *tous les catholiques*, et qu'il est souverainement déplacé de faire dire à un texte ce qu'il ne dit pas, ou de l'interpréter autrement que ne le font NN. SS. les évêques, dont la mission est de nous élucider ce qu'il peut y avoir d'obscur dans l'Enseignement de l'Eglise.

Si seulement les rédacteurs relisaient, de temps à autre, leur petit Catéchisme — à défaut de la Somme de Saint Thomas d'Aquin !—

—Nos bienveillants lecteurs ne nous en voudront pas si nous ne leur parlons pas des horreurs qui ont été perpétrées dans notre province d'ordinaire si calme ; nous respectons trop nos lecteurs pour cela !

Qu'ils nous permettent seulement de leur faire observer combien les théories du libre-penseur Lombroso, ce professeur italien qui fait de l'homme moins

qu'un animal, ont fait de chemin depuis le peu d'années qu'il les a émises. La stupeur, en France, fut grande quand un jour, un tribunal, dans une cause d'assassinat, admit le premier *irresponsabilité*, et renvoya indemne l'assassin.

Depuis lors, que de chemin parcouru par ces théories détruisant, et la volonté, et la conscience, et le libre-arbitre !

—A Matane M. l'abbé Narcisse Levêque, curé de Matane depuis environ quinze ans, est mort lundi dernier, le 31 janvier. Toute la paroisse est en deuil.

* *

•. **Rome.**—On se rappelle l'imprudente administration de la nouvelle église de St-Joachim, église édifée à Rome grâce au concours de tous les catholiques d'Europe surtout. Le St. Père avait dû condamner cette administration dont le Directeur, d'ailleurs, s'est soumis. Deux cent soixante mille messes étaient restées en souffrance : Léon XIII avait décidé de supporter seul cette perte colossale.

La Croix, vaillant journal de Paris rédigé par les Pères de l'Assomption, sous la direction si sûre, si droite du R. P. Billy (Le Moine, de son nom de plume), proposa au clergé et aux fidèles de France de se charger d'acquitter cette dette : l'idée fit son chemin ; à la fin de décembre dernier, trois mille messes étaient promises, dont cent par S. Em. le Cardinal de Reims ; d'autres par S. Em. le Cardinal Coullé, Mgr l'archevêque de Chambéry, NN. SS. les évêques d'Orléans et d'Aire, des communautés religieuses, etc.

Inutile de dire combien le Souverain Pontife fut touché de cette nouvelle marque d'amour de la Fille aînée de l'Eglise. Il ne serait pas étonnant que la totalité de ces messes fût souscrite pour les noces de diamant du sacerdoce de Léon XIII.

—On annonce que le Souverain Pontife veut, par un document adressé à tous les catholiques, les remercier de l'affection qu'ils ont montrée à son égard à l'occasion de son jubilé.

Un père bien-aimé est bien libre de manifester son contentement à ses enfants quand ceux-ci le méritent ; mais ceux-ci ne doivent jamais oublier que leur devoir absolument strict, c'est de tout faire pour contenter ce père.

Agissons en enfants aimants.

* *

•. **Thessalie.**—Nous ne comprenons rien aux affaires du Concert européen en Orient. C'est un Concert terriblement discordant. Il paraît que la paix est signée, par le Grand-Turc, par les Puissances d'Europe, et même, disait-on, par la principale intéressée, la Grèce. Ceci nous semblait être un lapsus fort calamiteux. En effet : des nouvelles reçues de Thessalie nous apprennent que les Turcs se battent ferme, sur ce territoire neutre : serait-ce contre des moulins à vent ? ... ou après ? me souffle un farceur.

Il est à craindre, pour qui connaît la politique d'Europe, que les deux grands cadavres en putréfaction : la Turquie, la Chine, ou l'Orient et l'Extrême-Orient, ne soient à la fin une cause de guerre générale.

Ce qui est risible, c'est de voir les efforts que font les dites puissances, en s'armant jusqu'aux dents, pour maintenir la paix.

Si vous voulez une image exacte de cette paix, figurez-vous la Turquie et la Chine représentées par un morceau de viande coriace que six dogues féroces s'arrachent en rond : c'est la paix armée !

N'est-ce pas, que c'est rassurant?...

L'Amérique, c'est le roquet hargneux qui espère attraper un morceau... plus tard. Quand le Pape était l'arbitre des nations, cela n'allait guère de la sorte.

* * *

* * *Italie.*—Les socialistes deviennent de plus en plus puissants dans le royaume *intangibile* du savoyard intrus : la misère du peuple, écrasé d'impôts que le peuple refuse à main armée de payer, sert les intérêts des destructeurs de tout ordre social.

Andremo al fondo ! disait Victor-Emmanuel ; on dirait que la monarchie, en effet, touche le fond !...

Pas plus aux rois qu'aux simples roturiers, le bien mal acquis ne profite.

Le motif de la révolte armée actuelle, en Italie, c'est l'augmentation du prix du pain.— Du temps du Pape, on l'avait presque pour rien, les impôts ne comptaient pas. Mais qu'est-ce que le Pape connaît à ces affaires-là?...

* * *

* * *France.*—Le célèbre docteur Jule-Emile Péan, chirurgien connu du monde entier et si bienveillant pour nos jeunes étudiants Canadiens-français, est mort le 30 janvier dernier à Paris. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

* * *

* * *Angleterre.*—Nous avons dit, dans notre dernier bulletin, que les Anglais avaient pris Port-Hamilton, à l'extrémité méridionale de la Corée, pour contrebalancer ce que s'étaient adjugé les Russes et les Allemands. Or il paraît que si l'Angleterre a pris quelque chose, çà été... la fuite ! Les journaux ministériels trouvent cette fuite très honorable ; les autres... fort peu. C'est le cas de redire : *De gustibus et coloribus... !*

* * *

* * *Allemagne.*—Le pasteur protestant Stoeker, ex-chapelain de la Prusse, chef des Antisémites de Berlin, prétend que les Juifs ont martyrisé un enfant catholique de 14 ans, disparu depuis un mois de la ville où il demeurait, Issum, près de Geldern, sur le Rhin.

* * *

* * *Etats-Unis.*—Une violente tempête de neige, commencée le 20 janvier, ayant duré jusqu'au premier février après midi, a causé de grands ravages à New-York, à Boston, à Gloucester (Mass.), Waterville (Me) à Worcester et à Lynn (Mass.) ; la neige atteignait jusqu'à vingt pieds en certains endroits. Les fils télégraphiques, téléphoniques et autres ont été rompus à Boston ; beaucoup de personnes ont été tuées par la tempête.

* * *

* * *G.-D. de Luxembourg.*—Le petit Grand-Duché de Luxembourg, enclavé là-

bas entre le sud de la Belgique, l'Est de la France et la Prusse rhénane, s'était fait un peu... trop de célébrité par ses lois d'enseignement neutre. Mais il a noblement réparé cela, comme il avait réparé, envers le vénérable évêque Mgr Adamès, le méfait qu'il avait commis quinze ou vingt ans auparavant en chassant Mgr Laurent, alors évêque de Luxembourg.

Voici ce que nous apportent, de ce petit pays généralement si bien gouverné, les journaux d'outre-mer :

" La Chambre des députés du grand duché de Luxembourg vient de faire un acte de restauration religieuse dont il faut la louer.

Le Luxembourg a subi près d'une vingtaine d'années le régime de l'école neutre, c'est-à-dire de " l'école sans Dieu."

Deux députés catholiques, MM. Krier et Prum, ont pris la courageuse initiative de présenter un projet de loi rétablissant les écoles chrétiennes.

Les débats ont duré deux semaines, et le jour même de l'Immaculée Conception la Chambre luxembourgeoise a voté la nouvelle loi scolaire, qui rend à l'Eglise et au clergé le rôle naturel auquel ils ont droit dans l'enseignement et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

Voici la teneur des deux articles principaux :

" 1. Outre la Bible, le catéchisme fera partie de l'instruction primaire ; l'instituteur donnera, quatre fois par semaines, les explications nécessaires et aura soin que les enfants apprennent par cœur les questions imposées.

2. Dans chaque commune, une commission de trois membres, dont le curé fera toujours partie de droit, exercera l'inspection des écoles et fera son rapport sur l'instruction religieuse."

Nous souhaitons que nos pauvres frères d'Acadie voient disparaître de leurs lois ce qu'il peut y avoir d'attentatoire à leur liberté religieuse, au droit sacré des pères de famille.

Nous espérons, des gouvernements d'Ottawa et du Manitoba, une action en rapport avec les sages conseils du Saint Père et ceux de notre épiscopat si vigilant.

ODÉRIC.

Collège Notre-Dame

COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, CANADA.

Ce collège dirigé par les religieux de Sainte-Croix, occupe un des sites les plus beaux et les plus salubres du Canada. Il a été établi pour donner une éducation chrétienne à de petits enfants qui se préparent au cours classique ou au cours commercial. Ces enfants reçoivent là tous les soins qu'ils sont habitués à trouver dans leur famille. Le français et l'anglais sont enseignés avec une égale attention. De plus, les enfants sont reçus pour la vacance. La rentrée des élèves est fixée au premier de septembre.

L. GEOFFRION, C. S. C. Sup.

NOELS ANCIENS

DE LA NOUVELLE-FRANCE

par Ernest MYRAND (1)

(suite)

L'identité des versions musicales du Noël religieux *Ça, bergers, assemblons-nous*, et du Noël populaire *Où s'en vont ces gais bergers*, n'est point un fait isolé, un cas accidentel, une preuve d'exception ; d'autres exemples confirment avec éclat l'assertion, absolument exacte, de M. Benjamin Sulte, à savoir : QUE NOUS CHANTONS COMME ON LES CHANTAIT JADIS LES AIRS DES VIEUX NOELS FRANÇAIS ; que leurs mélodies inaltérées, invariables, ont réellement traversé les quatre siècles de l'âge moderne comme un fidèle écho de la voix de nos ancêtres. La musique populaire de notre célèbre cantique *Venez, divin Messie*, est, elle seule, une démonstration victorieuse de cette vérité critique. Je l'établis en publiant en regard les versions de 1704 et de 1897. Le lecteur n'aura que le soin, ou plutôt le plaisir artistique, de comparer.

VERSION MODERNE (1897). (a)

Mestoso.

Ve - nez, di - vin Mes - si - e, Sau -

ver nos jours in - for - tu - nés, Ve -

nez, sour - ce de vi - e, Ve -

(1) Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada en l'année 1897 par Cadieux & Derome.

(a) Ernest Gagnon : *Cantiques Populaires du Canada Français*, pp. 13 et 14.



nez, ve - nez, ve - - nez !



Ah ! des - cen - dez, Hâ - tez vos



pas ; Sau - vez les hommes du tré - pas ; Se - cou - rez -



nous, ne tar - dez pas. Ve - nez, di - vin Mes -



si - e, Sau - ver nos jours in - for - tu - nés, Ve -



nez, sour - ce de vi - e, Ve -



nez, ve - nez, ve - - nez !

VERSION ANCIENNE (1704). (a)



Laissez paître vos bê - tes, Pastoureaux, par monts

(a) Pellegrin : *Noëls Nouveaux*, pages 6, 7 et 8 des *Airs notés des NOËLS ANCIENS*.

et par vaux, Lais - sez paî - tre vos
 bè - tes, Et ve - nez chan - ter Nau. — J'ai oui chan -
 ter le ros - si - gnol, Qui chan - tait un chant si nou -
 veau, Si haut, si beau, si ré - son - neau ; Il me rompait la
 tête Tant il prêchait et ca - que - tait ; A donc pris ma hou -
 let - te, Pour al - ler voir No - - let.

L'orthographe musicale de cette dernière version ne laisse-t-elle pas à désirer ? Aux musiciens de répondre, de me dire, en particulier, si la mesure y est construite de manière à placer les temps forts et les temps faibles comme il convient. " Dans les chants " populaires, écrit M. Ernest Gagnon, il existe autant de variantes " que de gosiers." Les notes essentielles et caractéristiques de la mélodie, surtout le rythme, voilà ce qu'il faut bien saisir. Que l'on chante la version ancienne de Pellegrin à deux temps (deux-quatre) c'est-à-dire que l'on fasse deux mesures de chaque mesure, en ne changeant rien du reste aux notes de la mélodie, on obtiendra aussitôt un rythme régulier qui se rapprochera beaucoup de celui de la version moderne.

En tout cas, et pour en revenir à la comparaison essentielle dont l'intérêt prime ici, l'air de ce cantique de Noël me paraît s'être étonnamment bien conservé. Ce fait extraordinaire déjà à constater

pour la mélodie du *Ça, bergers, assemblons-nous*, l'est encore davantage pour celle du *Venez, divin Messie*, laquelle est, de beaucoup, plus développée.

A l'Avent de l'an de grâce 1901, le *Venez, divin Messie*, de Pellegrin aura été chanté pendant deux siècles consécutifs dans toutes les églises de l'ancienne et de la Nouvelle-France.

Deux fois centenaire ! ô le vénérable Noël, l'auguste cantique ! Et cependant, la mélodie qui chante ses strophes religieuses, qui les rajeunit de sa joie, qui les divinise de sa musique immortelle comme l'art, et comme lui belle éternellement, porte deux fois cet âge ! Quatre cents ans ! Oui, cette mélodie a quatre cents ans. Contemporaine de Rabelais, elle gazouille ailégrement, avec la vivacité d'un oiseau ivre d'azur et de soleil, les mots de cette langue épaisse du quinzième siècle, qui ne se parle plus, qu'on ne lit qu'à grand-peine et qui ne se comprend bieu aujourd'hui qu'à l'aide de glossaires formidables (1) dont le seul aspect épouvante.

En effet, le Noël populaire *Où s'en vont ces gais bergers*, dont la disposition rythmique sert de moule au *Ça, bergers, assemblons-nous*, se lit couramment, tant les mots en sont encore usuels, connus et peu vieillis. Personne n'a dû recourir au dictionnaire pour les comprendre.

Mais la lecture du Noël-type qui sert de décalque au *Venez, divin Messie*, est autrement ardue. Chacune de ses strophes renferme pour le moins un mot barbare. Un oiseau s'appelle une *mauvis*, un lourdaud un *loriquart*, une trompette une *buccine*, un galant un *muguet*, un bâton, un *billard*. On y *gringotte* au lieu de *fredonner*, on *estraque* au lieu d'*arracher*, on *mène un grand soulas* pour dire que *l'on s'amuse*, etc. Bref, la moitié du Noël se lit dans le glossaire. Le voici, d'ailleurs, au grand complet, avec, en regard, le cantique de Pellegrin.

NOËL POPULAIRE

Laissez paître vos bêtes,
Pastoureux, par monts et par vaux ;
Laissez paître vos bêtes,
Et venez chanter Nau !

J'ai ouï chanter le rossignol
Qui chantait un chant si nouveau,
Si haut, si beau,
Si résonneau ;
Il me rompait la tête,
Tant il prêchait et caquetait ;
Adonc pris ma houlette
Pour aller voir Nolet.

Laissez paître vos bêtes, etc.

NOËL DE PELLEGRIN

Venez, divin Messie,
Sauver nos jours infortunés ;
Venez, source de vie,
Venez, venez, venez !

Ah ! descendez, hâtez vos pas,
Sauvez les hommes du trépas ;
Secourez-nous,
ne tardez pas.

Venez, divin Messie,
Sauver nos jours infortunés ;
Venez, source de vie,
Venez, venez, venez !

Venez, divin Messie, etc.

(1) Le *Dictionnaire Historique de l'Ancien langage françois* par La Curne de Ste-Palaye, compte 10 tomes, grand octavo, et 4,747 pages ! *Ab uno disce omnes.*

NOEL POPULAIRE (*suite*)

Je m'enquis au berger Nolet :

—As-tu ouï le rossignolet ?

Tant joliet

Qui gringottait (1)

Là-haut sur une épine ?

—Ah ! oui, dit-il, je l'ai ouï ;

J'en ai pris ma buccine (2)

Et m'en suis réjoui.

Nous dîmes tous une chanson ;

Vinrent les autres tous au son.

Or, sus, dansons ;

Prends Alison,

Je prendrai Guillemette,

Margot, tu prendras gros Guillot.

Qui prendra Péronnette ?

Ce sera Talebot.

Ne dansons plus, nous tardons trop ;

Pensons d'aller, tretous (3) le trot.

—Viens-tu, Margot ?

—Attends, Guillot,

J'ai rompu ma courette ; (4)

Il faut renouer mon sabot.

Or, tiens cette aiguillette,

Elle servira trop.

NOEL DE PELLEGRIN (*suite*)

Ah ! désarmez votre courroux ;

Nous soupirons à vos genoux,

Seigneur, nous n'es-

pérons qu'en vous.

Pour nous livrer la guerre,

Tous les enfers sont déchainés ;

Descendez sur la terre,

Venez, venez, venez !

Que nous souffrons de maux divers !

L'affreux démon nous tient aux fers ;

Nous gémissons

dans les enfers ;

Vous voyez l'esclavage

Où vos enfants sont condamnés ;

Conservez votre ouvrage,

Venez, venez, venez !

Eclairez-nous divin flambeau ;

Parmi les ombres du tombeau

faites briller

un jour nouveau.

Au plus affreux supplice

Nous auriez-vous abandonnés ?

Venez, Sauveur propice,

Venez, venez, venez !

(1) Gringotter, c'est-à-dire *fredonner, chanter*.

(2) Buccine, c'est-à-dire *trompette*.

(3) Tretous, c'est-à-dire *tous*

(4) Courette, c'est-à-dire *petite courroie*.

NOEL POPULAIRE (suite)

—Comment, Guillot, ne viens-tu pas ?

—Oui-dà, j'y vais tout l'entrepas ; (1)

Tu n'entends pas

Trop bien mon cas :

J'ai aux talons la mule,

Pourquoi je ne puis pas trotter ;

Je l'ai prise en froidure

En allant estraquer (2)

Marche devant, pauvre mulard,

En t'appuyant sur ton billard (3)

Et toi, Coquart,

Vieux loriqart, (*lourdaud*)

Tu dois avoir grand'honte

De rechigner ainsi des dents,

Dusses m'en tenir compte

Au moins devant les gens.

Courâmes de telle raideur

Poir voir notre doux Rédempteur,

Et créateur

Et formateur.

Il avait (Dieu le saiche)

De linceux assez grand besoin.

Il gisait dans la crèche

Sur un bouteau de foin.

NOEL DE PELLEGRIN (suite et fin)

Que nos soupirs soient eantendus !

Les biens que nous avons perdus

Ne nous seront-

ils pas rendus ?

Voyez coulez nos larmes,

Grand Dieu ! si vous nous pardonnez,

Nous n'aurons plus d'alarmes ;

Venez, venez, venez !

Si vous venez en ces bas lieux,

Nous vous verrons, victorieux,

Fermer l'enfer,

ouvrir les cieux.

Nous l'espérons sans cesse ;

Les cieux nous furent destinés ;

Tenez votre promesse,

Venez, venez, venez !

Ah ! puissions nous chanter un jour,

Dans votre bienheureuse cour,

Et votre gloire,

et votre amour.

C'est là l'heureux partage

De ceux que vous prédestinez ;

Donnez-nous en un gage,

Venez, venez, venez ! (4)

(1) Tout l'entrepas, c'est-à-dire à petits pas.

(2) Estriquer c.-à-d. arracher.

(3) Billard : bâton.—Suivant le *Supplément au Glossaire du Roman de la Rose* 'billard' est c-lui qui, à cause de sa vieillesse ou de ses infirmités, ne peut marcher sans bâton. Ce bâton recourbé avait le nom de *billard*.

Cf : La Curie de Sainte-Palaye : *Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage François*, tome 3, page 10.

(4) NOELS NOUVEAUX, 2nd *Recueil*, pages 53, 54 et 55.

NOËL POPULAIRE (*suite et fin*)

Cr, nous avons un grand paquet	Pas ne laissâmes de gaudir ;
De vivres, pour faire un banquet ;	Je lui donnai une brebis
Mais le muguet (<i>galant</i>)	Au petit Fils ;
De Jeanne Huguet	Une mauvis (<i>oiseau</i>)
Avait sa lévrière,	Lui donna Péronnette ;
Qui mit le pot à découvert.	Margot lui a donné du lait
Ce fut la chambrière	Tout plein une écuelle
Qui laissa l'huys ouvert.	Couverte d'un volet. (1)

Or, prions tous le Roi des rois
 Qu'il nous donne à tous bon Noël,
 Et bonne paix ;
 De nos méfaits
 Ne veuille avoir mémoire.
 Ains nos péchés nous pardonner ;
 A ceux du Purgatoire
 Leurs péchés effacer. (2)

La musique du Noël d'Arpajon sur laquelle est écrit l'un des cantiques les plus remarquables de Pellegrin, tant il pétillait de verve satirique, nous offre le troisième exemple d'une mélodie quatre fois centenaire demeurée vivace dans la mémoire attentive du peuple. Il serait faux d'écrire qu'elle s'est miraculeusement conservée par un prodigieux effort ; deux causes rendent facile à expliquer comme à reproduire ce phénomène aussi naturel qu'étonnant.

La première, Victor de Laprade nous la donne en style excellent dans son beau livre : *Questions d'Art et de Morale*.

« Une qualité, dit-il, que personne ne refusera au langage poétique c'est l'action du vers sur la mémoire. Les vers se retiennent mieux que la prose ; c'est là un fait que tout le monde reconnaît. L'histoire abonde en merveilleux exemples du secours donné à la mémoire par le rythme. On n'a jamais raconté qu'une composition en prose de trois pages se soit transmise oralement d'une génération à une autre ; et nous voyons des poèmes de plusieurs mille vers traverser des siècles avant d'avoir été écrits. Depuis combien de générations les chants homériques ne circulaient-ils pas dans la bouche des Grecs avant que Pisistrate les fit recueillir ? Il a existé

(1) Herlison, l'éditeur de *La Grande Bible des Noël*s de Mgr Pelletier, a laissé passer une coquille amusante ; il dit que l'écuelle était couverte d'un volet (page 149). Ailleurs, (page 112) dans le cantique *Où s'en vont ces gais bergers*, huitième couplet, il imprime *chevenotte* au lieu de *chênevotte*. Ce qui prouve le soin intelligent avec lequel mon ami M. Louis LeDuc a préparé, à la Bibliothèque Nationale de Paris, les copies de ces intéressants Noël's.

(2) Cf : *Bibliothèque Nationale*, Paris, volume 23,500. Mgr Pelletier : *La Grande Bible des Noël*s, pages 147, 148 et 149.

des littératures entières qui ne se sont jamais servi de l'écriture et qui ont duré ainsi pendant toute la vie d'une nation, conservées qu'elles étaient par le rythme et l'harmonie."

L'action de la prosodie sur la mémoire se complète par l'influence prépondérante de la musique sur cette même faculté. Combinez les forces d'appui du rythme, de la rime et de la mélodie, faites-leur prêter un mutuel secours, et vous comprendrez, sans peine, comment il est advenu que des illettrés, des ignares, d'obscures générations d'ouvriers et de paysans, nous aient transmis, à trois ou quatre siècles de distance, les chants de leurs Noël anciens avec une précision qui stupéfie à première lecture.

Celui-ci en est un des plus remarquables au point de vue de la conservation du rythme et des notes essentielles de sa mélodie.

VERSION DE 1704.

Al - - lons tous à la crè - che En -
 ten-dre beau sermon, C'est le Sauveur qui prê-che pour
 no-tre gué-ri - son. Nous a - vons tous be - soïn d'un
 mé-de-cin si sa - ge, Mais le re - mè-de n'est pas loin, Pour
 vu que nous pre-nions le soïn D'en faire un bon u - sa - ge. (1)

Je réfère à la page 1060 du *Dictionnaire de Noël et Cantiques*, tome 63, de l'ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE de l'abbé Migne, édition 1867. les musiciens désireux de comparer sur cette version ancienne la version moderne de cette mélodie.

(1) Pellegrin : *Noël Nouveaux*, pages 8 et 9 des *Airs notés des Noël anciens*

NOEL D'ARPAJON

Tous les bourgeois de Châtres (1)
 Et ceux de Monthléry
 Menèrent grande joie
 Cette journée ici,
 Que naquit Jésus-Christ
 De la Vierge Marie,
 Près le bœuf et l'ânon, don, don, 
 Entre lesquels coucha, la, la, 
 En une bergerie.

Les anges ont chanté
 Une belle chanson
 Aux pasteurs et bergers
 De cette région,
 Qui gardaient leurs moutons
 Paissant sur la prairie,
 Disaient que le Mignon, don, don,
 Était né près de là, la, la,
 Jésus, le fruit de Vie.

Laissèrent leurs troupeaux
 Paissant parmi les champs,
 Priront leurs chalumeaux,
 Et droit à Saint-Clément
 Vinrent dansant, chantant,
 Menant joyeuse vie,
 Pour visiter l'Enfant si gent,
 Lui donner des joyaux si beaux.
 Jésus les remercie.

CANTIQUE DE PELLEGRIN

Allons tous à la crèche
 Entendre un beau sermon,
 C'est le Sauveur qui prêche
 Pour notre guérison.
 Nous avons tous besoin
 D'un médecin si sage ;
 Mais le remède n'est pas loin,
 Pourvu que nous prenions le soin
 D'en faire bon usage.

AUX ROIS

Puissances de la terre,
 Tombez à ses genoux ;
 Il lance le tonnerre,
 Il peut vous perdre tous.
 De votre autorité
 L'éclat va disparaître,
 Vous apprendrez l'humilité,
 Vous laisserez votre fierté
 Aux pieds de votre Maître.

AUX PRÉLATS

Puissances de l'Eglise,
 Venez, à votre tour,
 D'une âme plus soumise
 Faites-Lui votre cour.
 Auprès de son berceau
 Vous devez vous instruire.
 Pour bien veiller sur un troupeau,
 Il faut, de ce Pasteur nouveau,
 Apprendre à le conduire.

(1) Et non point *Chartres*, chef-lieu du département de l'Eure et Loire. *Châtres* est le nom ancien de la petite ville d'Arpsjon, située à sept lieues de Paris.

NOEL D'ARPAJON (*suite*)

Puis ceux de Saint-Germain,
 Tous en procession,
 Partirent bien matin
 Pour trouver l'Enfançon ;
 Et ouïrent le son,
 Puis la douce harmonie
 Que faisaient les pasteurs joyeux,
 Lesquels n'étaient pas las, la, la,
 De mener bonne vie.

Les pasteurs des Bruyères
 N'étaient pas endormis,
 Sortirent des tanières
 Quasi tout étourdis ;
 Les rêveurs de Boissy
 Passèrent la chaussée
 Croyant avoir ouï le bruit
 Et aussi les débats, la, la,
 D'une très grosse armée.

Puis eussiez vu venir
 Tous ceux de Saint-Yon,
 Et ceux de Brétigny
 Apportant du poisson.
 Les barbeaux et gardons,
 Anguilles et carpettes
 Étaient à bon marché, voyez,
 A cette journée-là, la, la,
 Et aussi les perchettes.

NOEL DE PELLEGRIN (*suite*)

AUX GENS DE QUALITÉ

Vous de qui la naissance
 Fait le mérite entier,
 Voyant son indigence,
 N'ayez plus l'air si fier ;
 Cherchez en ce recoin
 Un Dieu dans la bassesse ;
 Quoique le Ciel en soit témoin,
 Il cache sous un peu de foin
 Son titre de noblesse.

AUX GENS DE JUSTICE

Pour vous, gens de justice.
 Apprenez, par sa voix
 Qu'il faut que tout fléchisse
 Sous ses suprêmes lois.
 Ne soyez pas si vains ;
 C'est le dernier refuge.
 Le sort du monde est dans ses mains ;
 Si vous jugez tous les humains,
 Il sera votre juge.

AUX RICHES.

Vous qui dans l'opulence
 Passez des jours si beaux,
 Qui tenez l'indigence
 Pour le plus grand des maux,
 Vous faites trop de cas
 D'un vain éclat qui passe.
 Ce pauvre Enfant vous dit tout bas
 Que l'âme ne s'enrichit pas,
 A moins d'avoir la grâce.

NOEL D'ARPAJON (*suite*)

Lors ceux de Saint-Clément
Firent bien leur devoir
De faire asseoir les gens
Qui venaient le Roi voir.
Joseph les remercie,
Et aussi fait la Mère.
Là eussiez vu chanter, danser,
Et mener grand soulas, (1) la, la,
Faisant tous grande chère.

Bas des hymnes a joué
Sur son beau tambourin,
Lequel on avait loué
A ceux de Saint-Germain ;
La grand'bouteille au vin
Ne fut pas oubliée ;
Notisson du rebec jouait,
Car avec elle alla, la, la,
Cette digne journée.

Lors, un nommé Goton
Faisait du bon brouet
Et la soupe à l'oignon
Cependant qu'on dansait ;
Des lapins et perdreaux,
Aïouettes rôties,
Canards et cormorans très grands,
Gilles Bardot porta, la, la,
A Joseph et Marie.

NOEL DE PELLEGRIN (*suite et fin*)

AUX MARCHANDS

Et toi, marchand avide,
Tant en gros qu'en détail,
Pour un profit sordide
Toujours dans le travail,
Tu pourrais faire mieux.
Approche, et considère
Que l'Enfant qui naît en ces lieux
Est un marchand qui vend les cieux.
O quel achat à faire !

AUX DAMES MONDAINES

Pour vous, beautés coquettes,
De tout âge et tout rang ;
Laissez sur vos toilettes
Et ce rouge et ce blanc ;
De votre Créateur
Vous détruisez l'image.
Par le secours d'un art trompeur,
Pourquoi, de ce divin Auteur,
Réformez-vous l'ouvrage ?

Pour tous, tant que nous sommes,
Jésus prêche aujourd'hui ;
Il vient chercher les hommes ;
Aucun ne vient à Lui.
Nous marchons ici-bas
Dans une nuit profonde ;
Il vient pour y dresser nos pas.
Le monde ne le connaît pas.
Peut-on aimer ce monde ? (2)

(1) Mener grand soulas : se divertir, faire de grandes réjouissances.

(2) NOELS NOUVEAUX, 1^{er} Recueil, pages 34, 35, 36 et 37.

NOËL D'ARPAJON (*suite et fin*)

Avec eux on voyait	Messire Jean Guyot,
Un du pays d'amont,	Le vicaire d'Eglis,
Qui d'un luth résonnait	Apporta tout plein pot
De très belles chansons ;	Du vin de son logis.
De Châtres les mignons	Messieurs les écoliers,
Menaient grand rusterie (1)	Tous icelle nuitée,
Les échevins menaient, portaient	Se sont mis à chanter de hait (2)
Trompettes et clairons, don, don,	Ut, ré, mi, fa, sol, la, la, la
En belle compagnie.	A gorge déployée.

Nous priérons tous Marie,
 Et aussi son cher Fils,
 Qu'il nous donne la gloire
 Là-sus en paradis ;
 Après qu'aurons vécu
 En ce mortel repaire,
 Qu'il nous veuille garder d'aller
 Tous en enfer là-bas, la, la,
 En tourment et misère. (3)

Le Noël de Pellegrin eut un grand succès..... de médisance. C'était beaucoup moins un cantique qu'une satire, chantée beaucoup plus par malice que par dévotion. On y chercherait vainement d'ailleurs les sentiments tendres et délicats du *Ça, bergers, assemblons-nous*, non plus que les belles pensées religieuses du *Venez, divin Messie*. Les *Riches*, les *Marchands*, les *Mondaines*, s'en amusèrent, les *Gens de Justice et de Qualité* en rirent, les *Rois* ne tremblèrent point sur leurs trônes, malgré que Pellegrin, jouant au petit prophète, leur eût déclamé en trémolo :

« De votre autorité
 L'éclat va disparaître ! »

Fâcheusement pour le poète-abbé son cantique avait un couplet de trop, le troisième. Ce prêtre, interdit par son Ordinaire, osait dire aux *Prélats* :

(1) Mener grand rusterie : faire grand tapage, mener le diable à quatre, s'amuser bruyamment.

(2) Chanter de hait : chanter de joie.

(3) Cf : Bibliothèque Nationale, Paris, volume 23,497, page 43.

Puissances de l'Eglise,
 Venez, à votre tour,
 D'une âme plus soumise
 Faites-Lui votre cour.
 Auprès de son berceau
 Vous devez vous instruire.
 Pour bien veiller sur un troupeau
 Il faut, de ce pasteur nouveau,
 Apprendre à le conduire !

Cent ans auparavant, et sur la garantie de bons auteurs, Saumaise avait écrit :

“ Qu'il ne faut jamais dire aux grands
 De vérité qui leur déplaît.”

Pellegrin ignorait-il ce sage conseil, ou le méprisa-t-il ? Il en était fort capable. Mal lui en prit cependant ; on ne brave pas impunément cet *odium theologicum* qui faisait trembler Erasme lui-même. Ce fut un beau cas de rancune ecclésiastique. Celle-ci fut appliquée sagement. On opéra avec une discrétion toute vénitienne, comme au bon temps du Conseil des Dix. L'exécution de l'auteur, ou plutôt de l'œuvre, eut lieu *intra muros*.

Le patient fut silencieusement et délicatement étranglé, — (entre les deux épaules, remarquerait le bourreau de Louis XI, qui était un personnage méticuleux) — c'est-à-dire que le cantique de Pellegrin fut doucement étouffé dans la mémoire et le gosier des bonnes gens. à l'église tout d'abord, à domicile ensuite, par les soins intelligents d'un poète anonyme qui composa, sur l'air du Noël d'Arpajon et la disposition rythmique des strophes de Pellegrin, *Le Fils du Roi de gloire* (1) que l'on chante et chantera dans notre belle Province de Québec aussi longtemps qu'on y parlera français.

De la musique des dix-huit *Noëls Anciens* que nous ont conservée les *Noëls Nouveaux* de Pellegrin, nous ne chantons plus aujourd'hui que trois airs : ceux du *Venez, divin Messie*, du *Ça, bergers, assemblez-vous*, et d'*Allons tous à la Crèche*. Ce sont les seuls demeurés au répertoire. Les quinze autres ont absolument disparu de nos recueils modernes.

On peut, cependant encore, en entendre chanter un quatrième dans nos églises quand on y donne la *Messe de Noël* de Perreault — *DEO INFANTI*. Tout l'*Agnus Dei*, à l'exception des trois derniers

(1) *Le Fils du Roi de gloire*
 Est descendu des cieux,
 Que nos chants de victoire
 Eclatent dans ces lieux ;
 Etc., etc., etc.

Ce cantique est dans tous les recueils à l'usage de nos maisons d'éducation. Inutile donc de le publier ici.

mots, *dona nobis pacem*, que l'habile sulpicien fait chanter sur l'air, universellement connu, de *Nouvelle Agréable*, tout *Agnus Dei*, dis-je, est écrit sur le thème de cette mélodie primitive exhalant, comme une fleur, un parfum de très douce mélancolie.

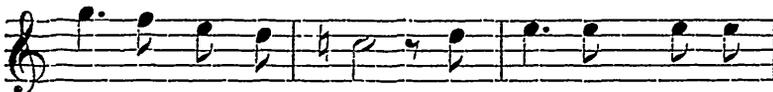
VERSION DE 1704. (1)



Or, nous di - tes Ma - ri - e, Où é - tiez vous a - lors,
Quand Ga - bri - el ar - change vous fit un tel rap - port ?



J'é - - tais en Ga - li - lé - e, Plai -



san - te ré - gi - on, En ma chambre en - fer -



mé - e, En con - tem - pla - ti - on., etc. (2)

J'ai dit que Pellegrin composa la majorité de ses *Noëls Nouveaux* —95 sur 176— sur des chants d'église, (hymnes, proses) et de noëls populaires ; il écrivit le reste sur la musique des vaudevilles et des airs d'opéra du dix-septième siècle. Leur nombre, —71 en tout— sinon leur qualité, mérite bien qu'on s'en occupe. Aussi mon prochain article dans le *Propagateur* leur sera-t-il consacré.

(à suivre.)

(1) Pellegrin : *Noëls Nouveaux*, pages 11 et 12 des *Airs notés des NOELS ANCIENS*.

(2) Mgr Pelletier : *La Grande Bible des Noëls*, pages 228 à 233. —Ce n'est pas mon intention de publier ici, à la queue-leu-leu, les quinze autres noëls anciens que me signale le précieux ouvrage de Pellegrin, et que j'ai recueillis dans les vieilles bibles françaises. Ils le seront plus tard dans un livre où je réunirai ces articles. Les trois noëls populaires mis en regard des trois noëls religieux que les abonnés du *Propagateur* viennent de lire suffiront, je crois, à leur donner une idée assez juste et assez développée de leur caractère et de leur valeur religieuse, littéraire et musicale.

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

DE LA FOLIE EN MATIÈRE CRIMINELLE.

Vendredi, le quatre février 1898, aux assises criminelles du district de Joliette, Thomas Nulty, de Rawdon, a été condamné à mort pour le meurtre de trois de ses sœurs et de son frère. Les défenseurs de l'accusé avaient invoqué la folie comme excuse, mais ils ne l'ont pas prouvée tel que le veut la loi et leur client a été déclaré coupable par le jury.

A l'exclusion de toute autre matière, je reproduis aujourd'hui, d'après *LA PRESSE*, une partie de la charge du juge de Lorimier aux jurés. Cette partie a trait à la défense de l'accusé et elle est un commentaire de l'article 11 du Code Criminel relatif à la folie.

“ La défense a opposé à l'accusation, un plaidoyer de non coupable ; l'accusé s'est soumis à la juridiction du tribunal et a reconnu ainsi qu'il est en état de se défendre. Par cette défense, l'accusé entend plaider qu'au moment du crime, il était atteint de maladie mentale au point de le rendre incapable d'apprécier la nature et la gravité de son acte et de se rendre compte que cet acte était mal — le plaidoyer général de non coupable couvre cette défense.

Ce moyen de défense, basé sur la folie de l'accusé au moment du crime, nous oblige à vous donner quelques explications de la loi sur cette matière.

L'excuse résultant de la folie est aujourd'hui reconnue par notre code criminel en l'article 11, qui se lit comme suit :

II.—“ 1. Nul ne sera convaincu d'infraction par suite d'un acte accompli ou “ omis par lui pendant qu'il était atteint d'imbecilité naturelle ou de maladie “ mentale, au point de le rendre incapable d'apprécier la nature et la gravité de “ son acte ou omission, et de se rendre compte que cet acte ou omission était mal.

“ 2. Une personne sous l'empire d'une aberration mentale sur un point parti- “ culier, mais d'ailleurs saine d'esprit, ne sera pas acquittée pour raison d'alié- “ nation mentale, en vertu des dispositions ci-après décrétées, à moins que cette “ aberration ne l'ait portée à croire à l'existence de quelque état de choses qui, “ s'il eut réellement existé, aurait justifié ou excusé son acte ou omission.

“ 3. Tout individu sera présumé sain d'esprit lorsqu'il aura commis ou omis “ un acte quelconque, jusqu'à ce que le contraire soit prouvé.”

“ Pour bien comprendre le sens et la portée de l'article 11 de notre code cri- “ minel, il est nécessaire de rappeler en quelques mots les diverses phases du “ droit anglais, sur cette matière. On voit qu'avant d'en venir à la législation “ actuelle, contenue dans notre code, cinq systèmes divers ont été alternativement “ suivis en Angleterre, pour déterminer la responsabilité des aliénés.

“ 1—En premier ordre, nous trouvons le système qui a été connu sous le nom “ de *The-Orde de l'enfant de 14 ans*,” il est attribué à sir Mathew Hale : tout “ aliéné, disait ce légiste, qui jouit d'autant d'intelligence qu'un enfant âgé de 14 “ ans, est responsable de ses actes.

“ 2—Au commencement du 16^{ème} siècle, ce système fut remplacé par celui “ appliqué par le juge Tracey lors du procès de Arnold, accusé d'avoir infligé des “ blessures corporelles à lord Onslow. Ce magistrat dit aux jurés qu'un accusé, “ pour être libre sur le motif d'innocence, devait être tout aussi dépourvu d'intelli- “ gence que l'animal ou un tout jeune enfant.

“ 3—En 1800, eut lieu le procès de Hadfield, accusé d'avoir déchargé une ar- “ me à feu sur la personne de Sa Majesté Georges III. Le juge en chef Kenyon dit

aux jurés que la responsabilité de l'accusé, dépendait uniquement de la question suivante :

Au moment du crime, l'accusé était-il sain d'esprit ?

" 4—En 1812, eut lieu le procès de Bellingham, accusé du meurtre de M. Percival, dans le vestibule de la chambre des communes. A ce procès célèbre, sir James Mansfield s'exprime comme suit :

" Toute la question, dit-il, est de savoir si, lors de l'acte, l'accusé possédait une capacité intellectuelle suffisante pour lui permettre de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal.

" 5—Enfin, en 1843, eut lieu un autre procès célèbre, celui de Daniel McNaughton, accusé du meurtre de M. Drummond, secrétaire privé de sir Robert Peel. La chambre des lords s'occupa de cette matière et proposa diverses questions aux juges des tribunaux anglais et ces légistes posèrent deux règles à suivre en ces matières :

" 1—Examiner si au moment du crime l'accusé connaissait la nature et la gravité de son acte.

" 2—En matière de folie partielle ou d'hallucination, examiner si l'accusé a cru à un état de choses qui, en le supposant, vous aurait excusé et justifié son acte.

" Depuis 1843, ce système a prévalu en Angleterre, il y a été reproduit dans un projet de code criminel, en 1880, et il a été introduit en ce pays, par l'article 11 de notre code que nous venons de citer.

" Comme on le voit, tous ces systèmes se sont toujours réduits à considérer le degré de l'intelligence seule de l'accusé, au moment du crime ; il n'est pas question d'examiner le rôle de la volonté. C'est la folie de l'intelligence que notre loi reconnaît, et non celle de la volonté. Là est le point de divergence entre le droit anglais, le nôtre, avec celui de la France. En France, il est réglé par l'article 64 du code pénal ce qui suit :

" Il n'y a ni crime, ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence, au moment de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister."

" Nous citons cette loi afin de vous faire remarquer que les écrits des légistes ou des médecins comme les décisions des tribunaux, en France, quelque dignes de considération qu'ils soient, d'ailleurs, ne peuvent avoir pour nous aucune autorité, vu que nos lois sont différentes.

" Nous n'avons pas à examiner ici le mode de ces divers systèmes. Nos lois sont précises et nous n'avons qu'à les suivre et à les appliquer.

" Notre loi divise les aliénés en trois classes ;

" 1. Ceux qui sont atteints d'imbécillité naturelle.

" 2. Ceux qui sont atteints de maladies mentales.

" 3. Ceux qui, d'ailleurs sains d'esprits, agissent sous l'empire d'hallucinations.

" L'imbécillité est une faiblesse d'esprit dont une personne souffre de naissance et qui lui ôte la faculté de comprendre, de raisonner sainement. Comme il peut y avoir des degrés dans cette maladie naturelle, la loi a soumis l'imbécillité à la règle générale : pour être irresponsable, il faut qu'au moment de l'acte, l'imbécillité eût existé au point de rendre l'individu incapable d'apprécier la valeur de son acte et de se rendre compte que cet acte est mal.

" Nous n'insistons point sur cette espèce d'aliénation, car la défense ne prétend pas que l'accusé soit un imbécile de naissance.

" Pour ceux qui, dans le cours de la vie, sont frappés de maladies mentales, c'est-à-dire les aliénés proprement dits, la règle est celle que nous venons de donner, il faut que la maladie mentale soit telle qu'elle rende l'individu incapable d'apprécier la nature et la gravité de son acte et de se rendre compte qu'il était mal, c'est d'après cette règle que vous devez examiner les faits de cette cause.

" Enfin, la loi s'occupe de ceux qui, sans être autrement aliénés, souffrent de ce que l'on appelle des hallucinations. Une hallucination est un état d'esprit qui fait qu'une personne croit voir des choses qui n'existent point en réalité.

" Ceux qui sont dans un tel état de maladie ne peuvent être complètement irresponsables de leurs actes, aussi notre loi ne les refuse pas à moins que cette

hallucination ne les ait portés à croire à l'existence de quelque état de choses qui, s'il eût réellement existé, aurait justifié ou excusé leur acte.

“ La défense ne prétend pas non plus que l'accusé soit un halluciné de cette espèce et nous n'en disons rien davantage sur cette matière.

“ Après avoir ainsi bien clairement classifié les aliénés et donné la règle pour décider de leur responsabilité, notre code ajoute, comme nous l'avons vu, une disposition excessivement importante, c'est que tout individu sera présumé sain d'esprit lorsqu'il aura commis ou omis un acte quelconque jusqu'à ce que le contraire soit prouvé.

“ Il résulte donc de cette disposition que c'est toujours à l'accusé à prouver l'excuse résultant de la folie et que la présomption légale existe que l'accusé est sain d'esprit et conséquemment responsable jusqu'à ce qu'il ait prouvé le contraire.

“ Dans cette cause, c'est donc à l'accusé à prouver, à votre satisfaction, qu'il était incapable, au moment du crime, d'apprécier la nature et la gravité de son acte et de se rendre compte qu'il était mal. Tant que la preuve ne vous aura pas convaincu de ce fait, l'accusé devra être présumé sain d'esprit et responsable.”

L'ÉGLISE

Œuvre de l'Homme-Dieu. Conférences prêchées à la métropole de Besançon par Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais

1 vol. in-12..... 75 cts

Avec 25 pour cent de remise

QU'EST-CE QUE L'ÉGLISE

Le trop célèbre auteur de *l'Indifférence en matière de religion*, Lamennais, ce Tertullien tombé, dont l'Église pleure encore la chute et l'impénitence, commençait en ces termes un acte d'accusation contre ses contemporains : “ Le siècle le plus malade n'est pas celui qui se passionne pour l'erreur. Il y a encore de la force et par conséquent de l'espoir là où l'on aperçoit de violents transports. Mais lorsque tout mouvement est éteint, lorsque le froid a gagné le cœur, que le pouls a cessé de battre, qu'attendre alors, qu'une prochaine et inévitable dissolution ? ”

Il y a cinquante ans que ces lignes dénonçaient au monde l'indifférence religieuse comme la plaie de notre temps. Elles étaient effrayantes de vérité, et plusieurs générations les ont justifiées par leurs sentiments et leur conduite. Mais soyez attentifs : le pouls bat maintenant, le cœur n'est plus froid, la vie se réveille et s'accuse par de nouveaux transports. Notre siècle n'a pu se résigner à mourir dans l'indifférence, et le christianisme a retrouvé d'un côté ses persécuteurs et ses ennemis, avec toute la violence de l'impunité ; de l'autre, ses fidèles, ses amis, ses apologistes, avec toute l'énergie du courage armé pour la justice. On l'aime, ou bien on le déteste ; on l'ignore encore peut-être, mais on ne l'oublie plus.

Hier, c'était l'impunité qui donnait le signal de la guerre. Elle a

déchiré la vie de Jésus, elle en a couvert de boue les plus belles pages ; elle a trafiqué de ce nom trois fois saint, elle l'a vendu ; l'or des deux mondes l'a payé, une Passion nouvelle a vu un nouveau Calvaire, une nouvelle croix. Mais le peuple de la chair et le peuple de l'esprit se sont rencontrés au pied de cet arbre sacré. Après l'attaque, la défense ; après l'insulte, l'apologie ; on s'est lassé d'entendre dire : *Si tu es le Fils de Dieu descends de la croix* ; on ne se lasse pas encore d'écrire et de répéter dans toutes les langues : *Oui, Jésus est véritablement le Fils de Dieu.*

Aujourd'hui, le spectacle change, mais les idées et les passions sont plus remuées que jamais. Jésus-Christ vient de parler par la voix de l'Eglise. Le monde attendait avec inquiétude cette parole souveraine ; elle éclate ; ceux-ci l'adorent, ceux-là essaient de la maudire, d'autres s'en plaignent parce qu'elle leur semble impotente. On veut étouffer ce bruit ; mais ce bruit, qui était celui de la foudre semble rouler comme elle au dessus de la terre. On déclare cette foudre impuissante, mais toutes les têtes semblent en ressentir l'atteinte ; on reproche à l'Eglise d'être l'ombre, le spectre d'un autre âge, mais le vain progrès, la civilisation corrompue, la fausse liberté, ont beau s'obstiner à la traiter de fantôme, ils sont forcés de reconnaître en elle un ennemi irréconciliable, un juge inflexible, un maître suprême. Oui, elle est tout cela pour l'erreur, car si Jésus-Christ est l'Homme-Dieu, l'œuvre de l'Homme-Dieu c'est l'Eglise.

Parlons de l'Eglise : je vous le dois, vous l'attendez, les circonstances même me l'imposent. Après vous avoir donné sur l'Eglise des notions préliminaires qui vous rappelleront son nom, sa mission et son but, je vous la montrerai semblable à l'Homme-Dieu dans la double nature qui la constitue, attendue comme lui de toute éternité, naissant de lui dans le temps, et s'établissant dans le monde avec les prophètes pour précurseurs, les apôtres pour fondement, et le pape pour pierre angulaire. De même que l'Homme-Dieu brille et se détache de siècle en siècle parmi les faux christes qui ont usurpé son nom, ainsi l'Eglise véritable, fondée sur les apôtres et gouvernée par le pape, éclate dans toute sa splendeur au milieu des hérésies et des schismes qui en sont la contrefaçon. Vous la reconnaîtrez d'ailleurs aux marques toutes divines qui révèlent son identité avec Jésus-Christ ; à son ordonnance tant spirituelle que matérielle dont Jésus-Christ est l'âme, à sa vie sainte que Jésus-Christ anime par sa grâce et par ses exemples ; à sa parole que Jésus-Christ inspire jusqu'à la rendre infallible et soutient jusqu'à la rendre immuable ; à l'exercice de sa souveraineté où Jésus-Christ se révèle avec tous les droits de la vérité la plus intolérante et tous les ménagements de la plus tolérante charité ; à ses œuvres que Jésus-Christ élève jusqu'à l'héroïsme dans l'ordre naturel et glorifie jusqu'au miracle dans l'ordre surnaturel, à ses souffrances, qui rappellent la passion et la mort de Jésus-Christ ; à ses triomphes, que la résurrection de Jésus-Christ figure et promet jusqu'à la fin des temps. Et comme nous avons dit en toute assurance : *Jésus-Christ est Dieu*, nous

concluons en disant avec la même logique : *L'Eglise, c'est l'œuvre de Jésus Christ.*

Qu'est-ce que l'Eglise ? Pourquoi l'Eglise ? Où va l'Eglise ? Voilà les trois questions que je rencontre au début de ma tâche. En les étudiant, vous aurez de l'Eglise une notion exacte et complète, car vous vous expliquerez le nom qu'elle porte, la mission qu'elle a dû recevoir, le but qu'elle cherche et qu'elle atteint. De ces trois questions, c'est la première que je vous propose aujourd'hui.

I. *Qu'est-ce que l'Eglise ?* Consultez sur cette question l'étymologie du mot, la définition de la chose, l'étendue de l'idée, vous apprendrez sa grandeur ; les figures, les paraboles, les noms divers sous lesquels elle se présente, vous compterez ses titres de noblesse ; les magnifiques développements que la théologie a donnés à cette question, vous pénétrerez de plus en plus les rapports de l'Eglise avec Jésus-Christ. En un mot, sous quelque aspect que vous l'envisagiez, tout revient à cette réponse : l'Eglise et l'Homme-Dieu, c'est tout un.

L'étymologie du mot indique déjà le prix de la chose. Le mot *Eglise* signifie assemblée, mais avec une nuance qu'il faut noter ici. Ce n'est pas, en effet, une assemblée formée par la force et maintenue par la crainte, comme était la synagogue, mais une assemblée choisie, où l'on est appelé par l'amour et où l'on demeure avec liberté. Le mot de synagogue n'indique qu'une agrégation ; celui d'Eglise indique un choix, un appel, une vocation sainte.

Cette assemblée n'est point celle des corps, mais celle des âmes, et c'est ce qui la rend si imposante et si forte. Vous pouvez séparer entre eux les membres d'un corps, mais les âmes. jamais. Dans la foi qui les rapproche, dans l'espérance qui les soutient, dans l'amour qui les anime, il y a un triple lien que la tribulation et l'angoisse ne peuvent point relâcher, que le péril et la persécution retrempent au lieu d'affaiblir, que le glaive ne tranche pas, que la mort elle-même ne saurait rompre.

Les âmes qui composent cette assemblée reconnaissent et adorent le même Dieu par le même médiateur. Voilà l'objet commun de leur foi, de leur espérance et de leur amour. Par la foi elles ont en Jésus Christ une seule et même pensée ; par l'espérance elles ont en Jésus-Christ un seul et même désir ; par la charité elles ont en Jésus Christ une seule et même volonté. Elles ne forment ainsi qu'un seul et même esprit et ne composent ensemble qu'une seule et même assemblée. Si vous en regardez les membres, c'est l'Eglise ; si vous en regardez la tête, c'est Jésus-Christ.

Le mot, selon qu'il se restreint ou qu'il s'étend dans ses larges et nobles acceptions, comprend tantôt les chefs de l'assemblée séparés du peuple fidèle, tantôt les fidèles séparés des chefs, tantôt enfin les chefs et le peuple réunis.

Ces distinctions sont fondées sur l'Ecriture et la tradition.

Ainsi, Jésus-Christ, après avoir recommandé la correction fraternelle, ajoute : *Si votre frère ne vous écoute point, dites-le à l'Eglise, et si l'Eglise n'est pas écoutée à son tour, regardez-le comme*

un païen et un publicain. Voilà l'autorité des chefs désignée clairement sous le nom d'Eglise.

Le livre des Actes appelle le peuple du nom d'Eglise, en le distinguant de ses chefs : *Ce sont les évêques que Dieu a institués pour gouverner l'Eglise de Dieu.*

Enfin, le symbole n'a que ce nom pour peindre l'assemblée entière, pasteurs et fidèles, réunis dans la foi du Christ : *Je crois l'Eglise une, sainte, catholique, apostolique.*

De l'étymologie du mot il est facile de passer à la définition de la chose. L'assemblée de l'Eglise, étant composée d'âmes, est nécessairement spirituelle et les sentiments qui les unissent entre elles échappent jusqu'à un certain point à l'appréciation des hommes. Mais cette union doit être entretenue extérieurement par une communauté de lois, de pratiques et de gouvernement, telle que toute société l'exige pour s'établir, pour vivre et pour durer. Il y a donc dans l'Eglise une âme et un corps, et selon qu'on la considère sous l'un ou l'autre aspect, sa définition a plus d'étendue ou plus de rigueur. L'Eglise est à la fois invisible et visible, invisible quant à l'âme, visible quant au corps.

Considérée dans son âme, on peut la définir : " L'assemblée des justes qui possèdent la foi, l'espérance et la charité de Jésus-Christ."

On ne saurait dans l'Eglise séparer le corps de l'âme, pas plus que dans l'homme. Cependant, de même que dans l'homme l'âme, sans cesser d'habiter le corps, se répand au dehors par des pensées secrètes et des aspirations sublimes, de même l'âme du Christ, esprit invisible de l'Eglise visible, sans cesser d'animer et de soutenir ce grand corps, instruit la foi, soutient l'espérance et console, d'une manière tout intérieure, la charité de tous ceux qui lui appartiennent au dehors. Plus grand, plus fort, plus victorieux que ce géant de la fable qui soutenait sur ses épaules, du mont Atlas au mont Taurus, l'univers connu des anciens, le corps de l'Eglise s'est étendu sur la surface de la terre, et il regarde avec un légitime orgueil ces peuples innombrables qui sont ses membres vivants. Cela est grand, sans doute ; mais l'âme de l'Eglise, l'âme du Christ, est plus grande encore. Elle scrute, d'un œil pénétrant, le fond des consciences ; elle devine, elle entretient des sympathies inconnues, elle a d'impénétrables profondeurs, où le regard du soleil ne saurait atteindre ; c'est le secret de l'Homme-Dieu ; mais là encore est son Eglise, parce que là encore habite la foi, subsiste l'espérance et vit la charité.

Ce n'est pas seulement d'un bout de la terre à l'autre, mais des temps qui ne sont plus à ceux qui ne sont pas encore, que l'Eglise plonge ses racines. L'Eglise, comme le Christ, était hier, elle est aujourd'hui, elle sera demain. L'Agneau, dont le sang sauve le monde, a été tué dès l'origine, et les effets du sacrifice qui devait s'accomplir sur le Calvaire se sont appliqués par anticipation aux âmes des premiers justes, comme ils s'appliqueront, à la fin des temps, aux Abel, aux Noë et aux Enoch des derniers jours. Ainsi l'Eglise a toujours existé, elle est de tous les siècles, elle embrasse la vie totale de l'humanité. Son histoire commence au moment

où la grâce divine est entrée dans une âme ; elle se continue à travers les âges, et on en suit la trace partout où l'on trouve le vrai Dieu, la droite raison qui émane de lui, la foi aux peines et aux récompenses qu'il décerne, l'espoir du salut et l'idée du sacrifice. " Formée avec Adam, dit Bossuet, annoncée dans les patriarches, accréditée en Abraham, révélée par Moïse, prophétisée en Isaïe, manifestée dans le Christ et unie à lui comme à son unique Epoux, elle est le commencement de toutes choses, elle forme la trame du temps, et elle verra la fin du monde. Quelle consolation aux enfants de Dieu ! quelle conviction de la vérité, quand on remonte par les pontifes de la loi nouvelle jusqu'à saint Pierre, par ceux de la loi ancienne jusqu'à Aaron, de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à Adam, et d'Adam jusqu'à Dieu. Quelle suite ! quelle tradition ! quel enchaînement merveilleux ? " Ainsi la société que Jésus-Christ, attendu dans tous les siècles passés, a enfin fondée sur la pierre et où saint Pierre et ses successeurs doivent présider par ses ordres, se justifie elle-même par sa propre suite et porte dans son éternelle durée le caractère et la marque du Verbe éternel, qui en est l'espérance avant l'Incarnation, et qui après l'Incarnation en demeure le fondement et la vie.

Telle est la cité fondée par Dieu, ou l'Eglise. A côté d'elle s'élève une autre cité qui a le démon pour auteur et la révolte pour fondement. De même que la première, commencée avec Adam, se continue dans Abel et dans tous les justes, la seconde, commencée avec Caïn, comprend les étrangers, les rebelles, les excommuniés.

Les étrangers ne connaissent pas l'Eglise : ce sont les Juifs, qui s'obstinent à ne pas voir en elle l'héritière légitime de la synagogue, aujourd'hui réprouvée, et les infidèles, nom commun aux païens et aux musulmans. La dénomination d'étranger convient également à tous, parce que, n'ayant pas reçu le baptême, ils n'ont jamais porté le titre d'enfants de Dieu et de l'Eglise.

Les rebelles ont connu l'Eglise, mais ils l'ont rejetée : ce sont les hérétiques, dont l'erreur consiste à faire un choix entre les vérités révélées, pour admettre les unes et rejeter les autres ; les schismatiques, ainsi appelés parce qu'ils se séparent de l'Eglise en refusant à son chef l'obéissance qui lui est due ; les apostats, c'est-à-dire ceux qui renoncent à la foi de Jésus-Christ, soit d'une manière complète, comme un catholique qui se ferait musulman ou païen, soit en partie, comme un catholique qui se ferait protestant.

Les excommuniés sont ceux que l'Eglise retranche elle-même de son sein. La peine qu'elle leur applique consiste dans la privation partielle ou totale des biens spirituels dont jouissent ses enfants. Si l'excommunication est partielle, elle ne bannit pas de l'Eglise ceux qui en sont atteints ; si elle est totale, elle dépouille le membre retranché de tous les titres que son baptême lui avait donnés.

L'étranger n'a dans l'Eglise ni droit ni devoir ; le rebelle, pareil au soldat qui déserte et au citoyen qui se révolte, perd tous ses droits à la gloire du drapeau et aux avantages de la cité, mais il reste soumis à l'autorité dont il a voulu secouer le joug et passible des jugements et peines qu'elle porte contre la révolte ; enfin,

l'excommunié demeure retranché du corps de l'Eglise jusqu'à ce qu'il se repente et que la peine du retranchement portée contre lui ait été levée par l'autorité compétente. Si le repentir ramène dans l'Eglise l'excommunié et l'apostat, la bonne foi peut excuser le schismatique, l'hérétique, l'infidèle même. Bien que séparés du corps, n'ayant de l'étranger ou du rebelle que l'apparence, ils ne laissent pas alors d'appartenir à l'âme, et jusque dans ces ténèbres mortelles où tant d'hommes paraissent plongés, il y a pour l'Eglise des sujets, pour Jésus-Christ des enfants, pour le ciel des élus.

Quittez maintenant le monde visible, et, soit que vous vous éleviez au ciel, soit que vous descendiez aux abîmes, vous trouvez encore l'Eglise. Elle triomphe et elle règne dans le ciel ; elle souffre et elle gémit dans le purgatoire ; elle combat sur la terre. Plus haut sont les membres victorieux et couronnés de gloire, plus bas les membres blessés et captifs, et entre ces deux peuples, les membres militants qui sont encore engagés dans la bataille. Quoique séparés, les vainqueurs, les prisonniers, les combattants, s'appellent et s'entraident les uns les autres. La prière, comme une messagère de paix, monte et descend de la cité des batailles à la cité des expiations, et de la cité des expiations à la cité des triomphes. Elle porte aux élus la gloire, aux captifs l'espérance, aux combattants les encouragements et les secours. A chaque instant, il disparaît de la terre une nuée d'âmes encore tachées de quelque souillure, qui vont achever au purgatoire l'expiation de leurs fautes ; à chaque instant l'abîme ouvre ses portes et laisse échapper des captifs rachetés qui vont grossir les rangs des élus. La naissance recrute sans cesse l'Eglise militante ; la mort, l'Eglise souffrante ; la prière, l'Eglise triomphante. C'est ainsi qu'à travers l'immensité des espaces et jusque par delà les cieux, les fidèles, quel que soit leur sort, heureux dans la gloire, gémissant dans l'attente ou éprouvés dans le combat, ne font ensemble qu'un seul et même corps, une seule et même Eglise, dont Jésus-Christ est le chef et la tête et dont ils sont les membres et le complément. La légère séparation qui les divise tombera un jour. La cité des batailles sera effacée de la terre le jour où le dernier soldat de Jésus-Christ y aura acheté, en mourant pour lui, le dernier combat ; la cité des expiations sera fermée le jour où le dernier juste aura payé, au nom, et par les mérites de Jésus-Christ, le dernier tribut ; il ne restera que la cité de la gloire, parce que c'est là que l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise est parfaite, absolue, indissoluble, et que ce chef divin étalera son corps mystique dans toute la plénitude de sa force et dans toute la splendeur de ses accroissements éternels : *Et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam, quæ est corpus ipsius et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.*

(A suivre.)

LA SAINTE BIBLE POLYLOTTE

(EN QUATRE LANGUES)

Contenant le Texte hébreu, Texte grec, Vulgate latine
et Version française de M. l'abbé GLAIRE

APPROUVEE PAR LE SAINT-SIEGE

Avec les différences de l'hébreu, des Septante et de la Vulgate ;
des introductions, des notes, des cartes et des illustrations

PAR M. F. VIGOUROUX

Prêtre de Saint-Sulpice, Professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris.

L'ouvrage formera 8 forts vol. grand in-8° raisin.

Prix net pour les souscripteurs, le vol. \$1.25

La souscription close. le prix de chaque volume sera porté à..... \$1,75

AVIS

Pour satisfaire la légitime impatience de nos souscripteurs, nous avons résolu de faire paraître un premier fascicule du **Tome I de la Bible Polyglotte**, comprenant : " **La Genèse** " grand in-8° de 272 pages, prix 50 cts, franco 55 cts.

Les nombreux essais et les multiples combinaisons qui ont été nécessaires pour réaliser le plan de cette Polyglotte, ont entraîné des retards inévitables ; mais les difficultés que nous avons rencontrées au début sont actuellement surmontées, et nous avons tout lieu d'espérer que désormais rien ne s'opposera à la marche régulière de la publication.

Nous remercions à cette occasion les 1.500 souscripteurs qui ont bien voulu nous soutenir dans l'œuvre laborieuse que nous avons entreprise, par leurs précieux encouragements et leur bienveillant appui.

LES ÉDITEURS

A. ROGER & F. CHERNOVIZ

Cadioux & Derome, seuls agents pour le Canada et les États-Unis.

Le deuxième fascicule comprenant toute la fin du **Pentateuque**, c'est-à-dire de la page 273 à 1008, sera expédiée à nos souscripteurs à raison de 75 cts, port en plus.

BIBLIOGRAPHIE

LA SAINTE BIBLE POLYLOTTE

A différentes reprises, les grands Papes Pie IX et Léon XIII ont rappelé aux éducateurs que, pour qu'un enseignement solide ; pour que les jeunes gens soient mis à même de lutter victorieusement contre le rationalisme s'appuyant sur une fausse science pour nier la Divinité et son action sur les choses de la nature tout autant que sur celles du domaine de l'intelligence, il faut que l'enseignement soit basé sur une religion bien éclairée. Ils ont dit qu'il faut déve-

lopper l'art herméneutique, et dans sa superbe Encyclique *Providentissimus*, Léon XIII, voulant donner un nouvel essor aux études bibliques, recommanda les anciennes Polyglottes " très propres, dit le saint Père, à faciliter la détermination du véritable sens des Ecritures ", disant en outre que " si le latin offre quelque part un sens équivoque, une expression moins correcte, il sera utile, selon le conseil de saint Augustin, de recourir à la langue originale."

Afin d'arriver à cette comparaison des textes, le Souverain Pontife, dans cette même Encyclique, complète sa recommandation par celle " de l'étude des anciennes langues orientales, qu'aujourd'hui on estime si fort, et que le clergé doit posséder à un degré plus ou moins élevé, selon les lieux et les personnes."

Nous savons tous comment les grandes congrégations enseignantes d'Europe, les Collèges catholiques, les Universités, les Séminaires, ont correspondu au conseil—un ordre pour nous—du Souverain Pontife.

Il restait une difficulté à résoudre : celle de se procurer ces Polyglottes si fort en honneur dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Et ce n'était pas une mince difficulté, on le comprendra aisément.

Qui ne connaît le talent profond, le zèle hors ligne, la fécondité des travaux herméneutiques de M. l'Abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'Ecriture sainte à l'Institut Catholique de Paris ?

Ses ouvrages réunis constituent une bibliothèque complète où l'orateur sacré, le polémiste, l'homme d'Etat, l'homme du monde peuvent puiser dans tous les besoins de la vie, dans tous les genres de controverse. Il menait à terme une œuvre gigantesque : un *Dictionnaire de la Sainte Bible*, où toutes les idées sont classées par ordre alphabétique, où chaque concordance des textes sacrés est à sa place alphabétique ; où les variantes les plus importantes sont à leur rang, lorsqu'il entendit là " Parole qui suffit au monde."

Et sans plus tarder, il commença la préparation de la *Sainte Bible Polyglotte* dont un fascicule (*la Genèse*) est enfin paru.

Œuvre colossale, non seulement par la disposition, en chaque double page, sur quatre colonnes, des textes grec, hébreu, latin et français ; mais encore par la réunion de tous les renseignements nécessaires par des introductions et des notes dues à M. Vigouroux ; par l'adjonction des résultats acquis par l'exégèse moderne et la plus sérieuse au point de vue théologique, historique, géographique et archéologique.

Ce travail, immense déjà jusqu'ici, s'étend cependant plus loin : car M. Vigouroux a voulu s'appuyer en outre sur l'enseignement des Pères et sur la tradition, en même temps que sur les travaux de la science contemporaine. Il a fait revoir le passé biblique, en mettant sous les yeux du lecteur un choix d'illustrations archéologiques, de plans et de cartes, expliquant par là les usages, les mœurs et coutumes des époques embrassées par la Bible.

L'exécution typographique de cet ouvrage est magnifique : malgré cette somme de travail ; malgré cette coûteuse exécution typographique, le format de l'ouvrage est commode, le prix en est accessible à tous, cette Polyglotte, contenant les textes originaux, *hébreu et grec*, avec la version des Septante, la version latine et une version française, cette Polyglotte ne coûtant pas plus cher qu'une Bible française et latine avec commentaires actuellement en usage.

L'œuvre complète formera huit forts volumes in-8° raisin. Le prix de chaque volume, pour les souscripteurs, n'est que de \$1.25, le port en sus.

Tout l'épiscopat d'Europe favorise cet ouvrage ; le plus grand nombre des maisons d'éducation catholiques, une quantité de prêtres et de laïques y ont souscrit : nous osons croire qu'il en sera de même au Canada et aux Etats-Unis, où, *plus que partout ailleurs*, il est de toute nécessité que le catholique soit plus instruit de sa religion.

Nous nous laissons trop envahir par cet air délétère que souffle le protestantisme ; notre jeunesse a besoin de recevoir un enseignement plus profond que celui qu'elle a reçu jusqu'ici : là sera le salut.

M.M. Cadieux et Derome, libraires, rue Notre-Dame n° 1603, à Montréal, ont la vente exclusive de cette Polyglotte pour le Canada et les Etats-Unis.

INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE

Par **Saint François de Sales**

Édition complète. 1 vol. in-18..... \$0.40

(suite)

Cela étant ainsi présupposé, je dis qu'il faut aspirer à ce second degré de pureté d'âme, lequel consiste à ne nourrir en nous volontairement aucune mauvaise inclination à quelque péché véniel que ce soit ; car en vérité, ce serait une grande infidélité et une lâcheté bien coupable, que de conserver en nous habituellement et de dessein, une disposition aussi désagréable à Dieu, que celle de vouloir lui déplaire. En effet, le péché véniel, pour petit qu'il soit, déplaît à Dieu, bien qu'il ne lui déplaise pas au point de nous attirer sa malédiction éternelle ; si donc le péché véniel lui déplaît, certainement cette affection habituelle que l'on a au péché véniel, n'est autre chose qu'une disposition habituelle d'esprit et de cœur à vouloir déplaire à sa divine Majesté : serait-il donc possible qu'une âme bien réconciliée avec son Dieu voulût non seulement lui déplaire, mais s'affectionner à lui déplaire ?

Toutes ces affections dérégées, Philothée, sont directement opposées à la dévotion, comme l'affection au péché mortel l'est à la charité ; elles rendent l'esprit languissant, elles éloignent les consolations divines, elles ouvrent le cœur aux tentations, et bien qu'elles ne donnent pas la mort à l'âme, elles lui causent de grandes et dangereuses maladies. " Les mouches mourantes ", dit le Sage, " font perdre à un baume précieux toute la bonté de son odeur et toute sa vertu. " Il veut dire que les mouches ne s'y arrêtant que légèrement et n'en prenant que tant soit peu de la superficie, elles ne le gâtent pas dans toute sa masse ; mais que, si elles y meurent, elles le corrompent entièrement. De même, la dévotion ne souffre qu'une légère atteinte des péchés véniels que l'on commet de temps en temps ; mais s'ils forment dans l'âme une vicieuse habitude, ils détruisent entièrement la sainte dévotion.

Les araignées ne tuent pas les mouches à miel, mais elles gâtent leur miel ; et quand elles s'attachent à la ruche, elles en embarrassent si fort les rayons avec leurs toiles, que les abeilles ne peuvent plus y travailler : ainsi les péchés véniels ne donnent pas la mort à notre âme, mais ils altèrent la dévotion ; si on les commet par une mauvaise inclination habituelle, il se fait dans l'âme je ne sais quel embarras d'habitudes vicieuses et de mauvaises dispositions qui empêchent d'agir avec cette ferveur de charité en laquelle consiste la vraie dévotion. C'est peu de chose, Philothée, que de faire un léger mensonge, de se dérégler tant soit peu en paroles ou en actions, de laisser échapper à ses yeux un regard trop naturel, ou seulement curieux, de se plaire un jour à la vanité des ajustements, de s'engager une fois dans quelque assemblée de

danse ou de jeu, dont le cœur puisse souffrir quelque légère atteinte ; tout cela, dis-je, est peu de chose, pourvu que nous soyons bien attentifs à défendre le cœur de l'inclination et de l'attachement qu'il pourrait y prendre, à peu près comme les abeilles s'efforcent de chasser les araignées qui gâtent leur miel ; mais si tout cela revient souvent, et si, comme il arrive toujours, le cœur y prend cette inclination et cet attachement, l'on perd bientôt la suavité de la dévotion, et toute la dévotion même. Encore une fois, serait-il possible qu'une âme généreuse fasse son plaisir à déplaire à Dieu, et s'affectionne à vouloir toujours ce qu'elle sait qui lui déplaît beaucoup.

XXIII

IL FAUT PURIFIER L'ÂME DE TOUTE AFFECTION AUX CHOSES
INUTILES ET DANGEREUSES.

Le jeu, le bal, les festins, la comédie, tout ce qu'on peut appeler les pompes du siècle, tout cela, dis-je, n'est nullement mauvais de soi-même et de son fonds, mais indifférent, et se peut prendre bien ou mal ; l'usage néanmoins en est toujours dangereux et l'affection qu'on y prendrait, en augmenterait beaucoup le danger. C'est pourquoi je vous dis, Philothée, qu'encore que ce ne soit pas un péché qu'un jeu réglé, une danse modeste, une riche parure d'habits, sans aucun air de sensualité, une comédie honnête dans sa composition et dans sa représentation, un bon repas sans intempérance, cependant l'affection qu'on y aurait serait entièrement contraire à la dévotion, extrêmement nuisible à l'âme, et dangereuse pour le salut. Ah ! quelle perte que d'occuper son cœur de tant d'inclinations vaines et folles, qui le rendent insensible aux impressions de la grâce, et qui le consomment tellement, qu'il ne lui reste plus ni force ni application pour les choses sérieuses et saintes !

Voilà justement la raison pour laquelle, dans l'Ancien Testament, les Nazaréens s'abstenaient, non seulement de tout ce qui peut enivrer, mais encore de manger du raisin, et même du verjus ; ce n'est pas qu'ils crussent que ni l'un ni l'autre les pût enivrer, mais ils appréhendaient le danger qu'il y avait, qu'en mangeant du verjus, il ne leur prît envie de manger du raisin, et qu'en mangeant du raisin, ils ne fussent tentés de boire du vin. Je ne dis donc pas que nous ne puissions jamais, dans aucune occasion, user des choses dangereuses, mais je dis que nous ne pouvons jamais y avoir le cœur porté, sans intéresser la dévotion. Les cerfs qui sont trop en venaison, se retirent dans leurs buissons, et y observent une manière d'abstinence, sentant que leur graisse leur ferait perdre l'avantage de leur agileté, s'ils étaient poursuivis par les chasseurs ; et c'est de cette sorte que l'homme chargeant son cœur de toutes ces affections inutiles, superflues et dangereuses, perd les bonnes dispositions qui lui sont nécessaires pour courir avec ferveur et avec facilité dans les voies de la dévotion. Tous les jours les enfants s'échauffent à courir après des

papillons, sans que personne le trouve mauvais, parce que ce sont des enfants ; mais n'est-ce pas une chose ridicule, et tout ensemble déplorable, de voir des hommes raisonnables s'attacher avec empressement à des bagatelles aussi inutiles que celles dont nous parlons, et qui, outre leur inutilité, les mettent en danger de se dérégler et de se perdre ? Ainsi vous, Philothée, dont le salut m'est si cher, je vous déclare la nécessité qu'il y a de dégager votre cœur de toutes ces inclinations ; car bien que les actes particuliers n'en soient pas toujours contraires à la dévotion, néanmoins, l'affection et l'attachement qu'on y prend, lui causent toujours un grand préjudice.

XXIV

IL FAUT MÊME PURIFIER L'ÂME DES IMPERFECTIONS NATURELLES.

Nous avons encore, Philothée, de certaines inclinations naturelles, lesquelles n'ayant pas tiré leur origine de nos péchés particuliers, ne sont ni péchés mortels, ni péchés véniels ; mais on les appelle imperfections, et on nomme leurs actes, des défauts et des manquements. Par exemple sainte Paule, comme le rapporte saint Jérôme, était naturellement si mélancolique, qu'elle pensa plusieurs fois mourir de tristesse à la mort de ses enfants et de son mari : c'était en elle une grande imperfection, et non pas un péché, par la raison que sa volonté n'y avait point de part. Il y en a qui sont d'un naturel léger, d'autres d'une humeur ébarbative, d'autres d'un esprit indocile et dur à la complaisance que l'on doit aux sentiments et aux conseils de ses amis ; plusieurs d'une bile facile à s'enflammer, et plusieurs d'une tendresse de cœur trop susceptible des amitiés humaines ; en un mot, il n'est presque personne en qui l'on ne puisse remarquer une impression semblable. Or, quoique ces inclinations soient naturelles, on peut les corriger et les modérer en tâchant d'acquérir les perfections contraires ; l'on peut même s'en défaire absolument, et je vous dis, Philothée, que vous devez aller jusque-là. N'a-t-on pas trouvé l'art de donner de la douceur aux amandiers les plus amers, en les perçant seulement au pied, pour en faire sortir un suc âpre et rude ? Pourquoi donc ne pourrions-nous pas nous décharger de nos inclinations perverses, n'en retenant que ce qu'elles ont de bon, pour en faire des dispositions favorables à la pratique de la vertu ? Comme il n'y a point de si bon naturel que les habitudes vicieuses ne puissent corrompre, il n'y en a pas non plus de si méchant qu'on ne puisse dompter, et entièrement changer par une constante application, soutenue de la grâce de Dieu.

Je m'en vais donc vous donner les avis, et vous proposer les exercices que je juge les plus nécessaires pour dégager votre âme de toutes les mauvaises affections au péché véniel, de tous les attachements aux choses inutiles et dangereuses, et de toutes les imperfections naturelles, et votre âme en sera encore mieux précautionnée contre le péché mortel : Dieu vous fasse la grâce de les bien pratiquer.

(à suivre.)

LA KERMESSE DE LILLO

A M. ET Mme PAUL FLANDRIN

(suite et fin.)

IV

A LA TAVERNE DE L'AIGLE-D'OR

Le vent d'équinoxe soufflait avec fureur, et la marée haute, refoulant violemment les flots de l'Escaut, inondait les quais et venait battre les murailles des maisons d'Anvers. La tempête faisait rage au dehors, mais les joyeux compagnons attablés dans la salle basse de la taverne de l'*Aigle-d'Or* riaient, fumaient et buvaient, sans s'inquiéter le moins du monde du mugissement des flots. Parmi ces groupes, qu'éclairaient les lampes suspendues aux solives enfumées, cinq ou six jeunes peintres se faisaient remarquer par leur gaieté, et les toasts qu'ils portaient à l'un d'eux, gros garçon de vingt-cinq ans, à la moustache en croc et à l'air épanoui.

— A tes succès à Rome ! Adrien, puisses-tu faire le portrait du pape, disait l'un. — Effacer Raphaël, faire oublier Michel-Ange, épouser une princesse, disait l'autre. Et les verres s'entre-choquaient, la bière mousseuse inondait la table, et les convives parlaient tous à la fois.

— Mais où peut être Axel ? demanda tout à coup Adrien. Il m'avait promis d'être ici de bonne heure.

— Je suis sûr qu'il est à Lillo, dit Bartholet ; il y va tous les jours, il y couche souvent. L'été, c'était pour peindre ; mais à présent, qu'y fait-il ?

— La plus grande sottise du monde, dit Hans Milé ; il veut se marier.

— Ciel ! s'écria Adrien. Quelle catastrophe ! se marier à vingt-deux ans ! au lieu d'aller en Italie avec moi !

La porte s'ouvrit à ce moment, et une rafale de vent entra en même temps qu'Axel, dont le manteau était trempé de pluie, le chapeau tout déformé, et la figure si pâle et si déconfite, que les peintres s'écrièrent en chœur :

— Axel ! es-tu noyé ? d'où sors-tu, pauvre garçon ?

— J'arrive de la campagne, fit-il, mais je ne suis point noyé. Et, se débarrassant de son manteau, il apparut tout vêtu de velours noir, et, s'approchant de la cheminée, sécha ses chaussures et tordit ses longs cheveux.

— Prenez un verre de vin chaud, M. Axel, dit la servante, la grosse Trudchen ; vous êtes aussi blanc que mon tablier.

— Axel, lui dit tout bas Hans, t'est-il arrivé quelque malheur ?

— Oui, répondit Axel de même. Dame Péters a fait ma demande. Alberte et sa mère ont pleuré, mais Gottfried a été impitoyable : je suis refusé.

— Ce n'est pas un malheur, dit Hans. Crois-moi, c'est très heureux pour toi. Allons, viens te mettre à table. Adrien part demain soir. Il faut le fêter avec nous ! Trudchen, hé bien, où est ce vin chaud ?

Quelques minutes après, Axel

tringuait avec ses amis, et Adrien, averti tout bas par Hans, se mit à l'argumenter.

— Pourquoi ne partirais-tu pas avec moi, dit-il; tu n'as ni père ni mère, tu es libre comme l'air? Le vaisseau de mon oncle, la *Claire-Eugénie*, part demain pour Le Havre. Il nous emmène gratis. Du Havre nous gagnons Paris par le coche d'eau, et de Paris à Rome, c'est tout pavé; des routes superbes. Nous visiterons Lyon, Avignon, que sais-je! J'ai tout vendu: ma bourse est ronde comme une pomme. Voyez! et il fit sauter en l'air sa petite bourse de cuir bourrée de florins.

— Oui-dà! dit Axel, mais la mienne est plate, mon cher ami, et d'ici à demain soir, comment vendrais-je mes toiles, à moins de les donner pour quelques patards à un juif?

— J'ai une idée! s'écria Adrien. Et se levant un peu chancelant, il se raffermi, retroussa ses moustaches, reboutonna son justaucorps et le chapeau sur l'oreille, traversant la longue salle remplie de joyeux buveurs, il disparut dans la fumée des pipes. Quelques minutes après il revint d'un air triomphant vers ses amis.

— Axel, dit-il, j'ai arrangé ton affaire. Je viens de parler à maître Van Bloomsten, syndic chargé par M. le bourgmestre de régler les comptes de la succession du dernier seigneur de Lillo. Demain matin, à l'hôtel de ville, il fait vendre aux enchères la collection de tableaux de ce fou défunt. Il m'a promis d'y glisser les tiens. Tous les amateurs de la province seront là. C'est une occasion unique.

Axel en convint.

— Mais, objectait-il, mon dernier tableau, ma *Vue du Château de Lillo*, n'a pas de cadre.

— Je t'en trouverai un, dit Adrien. C'est une toile de mesure, n'est-ce pas?

— Oui.

— Eh bien, je sais où prendre l'objet nécessaire. Allons, vive la joie! buvons quelque chose de bon. Ohé, Trudchen, un flacon de Malvoisie, et vivement!

V

AUX ENCHÈRES

Adrien avait dit vrai. Tous les amateurs de tableaux des Pays-Bas, prévenus à l'avance, s'étaient rendus à Anvers pour se disputer les toiles achetées en France, en Allemagne et en Italie par Barthélemy de Lillo. Ils étaient là, s'observant du coin de l'œil, et discutant le mérite des tableaux exposés.

Tout à coup, un petit mouvement se fit dans la foule, et on entendit quelques personnes dire:

— Voici l'Anglais qui a acheté le château de Lillo. Lord Clarendon entrain, l'air impassible, comme toujours, suivi de Courbette. Il chercha des yeux un fauteuil, le prit, s'assit, bâilla et s'endormit.

La vente commença. Les premières toiles, les plus médiocres, furent adjudgées presque pour rien. — Mais un tableau espagnol fort beau fut si vivement disputé que l'Anglais se réveilla. Les figures flamandes qui l'entouraient, de placides et souriantes, étaient devenues crispées. On enchérissait avec fureur. Le tableau fut adjudgé

à un gros armateur qui le paya six fois sa valeur et se tint pour content en voyant son adversaire blémir de dépit. A ce moment le groupe des jeunes peintres entra dans la salle, et se mit en observation. Une belle esquisse de Rubens, un portrait d'Holbein, furent vendus fort cher, sans que l'Anglais daignât miser, mais, tout d'un coup, jetant les yeux sur le paysage d'Axel que le commissaire-pri-seur mettait en vente au prix d'un florin, il dit à Courbette: Je le veux; misez jusqu'à ce que vous l'ayez.— Deux florins, dit Courbette; quatre, cria Hans, six, douze, vingt; une douzaine de voix s'élevèrent: le gros armateur, qui haïssait l'Angleterre pour raisons de commerce, enchérissait rien que pour faire pièce à l'Anglais: trente, quarante, cinquante, cent florins, deux cents, trois cents! Axel croyait rêver.

— Hardi! criait Adrien, en donnant de grands coups de poing dans le dos de Hans. Mise donc. Regarde comme l'Anglais est enragé.

Lord Clarendon en effet criait en personne et s'enrouait. Enfin, d'une voix de stentor, il dit en anglais à Courbette, et celui-ci répéta :

— Milord offre l'original pour la copie!

— Original vous-même, s'écria Axel furieux, mon tableau n'est pas une copie.

— Hé, milord le sait bien, dit Courbette, mais il veut donner le château en place du tableau.

On éclata de rire, et le commissaire s'écria qu'il n'était pas séant de plaisanter ainsi quand on était en affaires.

— Je ne plaisante point, cria l'Anglais. Je ferai comme je l'ai dit. Ces Flamands ne savent pas ce que c'est que la parole d'un Anglais. G.....! je donne le château.

Devant une telle enchère, les amateurs restèrent muets.

— Un, deux, trois. Adjugé! dit le commissaire. Et ce fut fait.

Lord Clarendon emporta son tableau en Angleterre.

Axel régala ses amis dans son joli château, et si vous ne devinez pas quelle châtelaine y fut amenée en grand arroi, avec force violons, rubans, fleurs et coups de pistolet, à la kermesse du printemps suivant, ami lecteur, vous n'êtes point fin du tout.

(Fin)

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFUSIONS, DOUCHEs, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés,

L'Institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

TABLES DES MATIÈRES

HUITIÈME VOLUME

A

A LA PORTE DU PARADIS, par André Le Pas.....	134, 629
ALMANACHS POUR 1898.....	616
A L'HEURE DU SUICIDE.....	501
ANCIENNES LITTÉRATURES CHRÉTIENNES, par Pierre Batiffol.....	570
A NOS LECTEURS.....	325
ARS ARTIUM.....	52
A TRAVERS L'ORIENT, par M. l'abbé Pisani.....	302
A TOUS NOUS SOUHAITONS une bonne, heureuse et sainte année.....	721
AUX BORDS DU TIBRE, par le vicomte O. de Poli.....	811
AVIS A LA JEUNESSE CHRÉTIENNE, par Saint Alphonse de Liguori.....	445

B

BÉATITUDES (les) DE LA VIE CHRÉTIENNE, par Mgr Besson.....	59
BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES.....	484
BIOGRAPHIES ÉVANGÉLIQUES, par Mgr Gaume.....	339
BONNES LECTURES.....	310
BRANCHE (la) D'ACACIA.....	537, 573, 607, 645
BULLETIN, par Verax.... 1, 37, 73, 109, 145, 181, 217, 253, 289, 326, 361, 397, 433, 469, 505, 541, 577, 613, 657, 685, 722, 763, 793, 829	

C

CARTES POUR LA NOUVELLE ANNÉE.....	664
CATÉCHISME ET PREMIÈRE COMMUNION.....	159
CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MÉDITATIONS, par M. l'abbé Doublet.....	56
CHEMIN DE LA CROIX.....	712
CHOIX D'IMPORTANTES OUVRAGES.....	318
CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE du couvent de la Trappe d'Oka.....	400, 448
CROYANCE (la) AU SUPERNATUREL, par Mme Louis Vismara.....	272

D

DEGRÉS (les) DE LA VIE SPIRITUELLE, par M. l'abbé Saudreau.....	473, 756
DE LA VIE ET DES VERTUS CHRÉTIENNES, par H. L.....	446
DE PROHIBITIONE ET CENSURA LIBRORUM, par Arthuri Vermeersch.....	379
DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE.....	123
DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR.....	228
DICIONNAIRE DE NOS FAUTES, par Raoul Rinfret.....	421
DISTRIBUTIONS DE PRIX.....	230

E

EGLISE (l'), par Monseigneur Besson.....	851
ENFANT (l') EFFRAYÉ.....	286, 321, 357, 392
ÉTAT (l') RELIGIEUX, par l'abbé J. Berthier.....	425

G

GLOIRES (les) DE MARIE, par Saint Alphonse de Liguori.....	166
--	-----

H

HARMONY OF THE GOSPELS.....	781
HISTOIRE DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA ET DE LA COLONISATION DE LA VALLÉE DE L'OTTAWA, par le Rév. Père Alexis, de Barbezieux...	138
HISTOIRE DE NAPOLEON III, par J. M. Villefranche.....	308
HISTORIETTES ET FANTAISIES, par Louis Veuillot.....	200
HORLOGER (l') DE NUREMBERG.....	34, 70, 107, 141, 178, 214, 249

I

INSTITUT KNEIPP DE MONTRÉAL.....	711
INSTRUCTIONS FAMILIÈRES ET LECTURES DU SOIR, par Mgr de Légar.....	105
INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE, par Saint François de Sales... 602, 634, 667, 698, 748, 787, 807, 859	423, 480, 551, 602, 634, 667, 698, 748, 787, 807, 859
INTRODUCTION A LA VIE SACERDOTALE, par le R. P. Bouchage.....	639, 821
INTRODUCTION A LA VIE SPIRITUELLE.....	775

J

JÉSUS-CHRIST, par l'abbé Doublet.....	102
JEUNESSE ET VIE CHRÉTIENNE, par le R. P. J.-M. Lambert.....	509

K

KERNESSE (la) DE LILLO.....	789, 825, 862
-----------------------------	---------------

L

LA CHAIRE CONTEMPORAINE, par M. Lelandais.....	22
LA CHIMIE DE LA FERME.....	648
LACORDAIRE JOURNALISTE, par P. Fesch.....	384
LA FEMME CHEZ ELLE ET DANS LE MONDE, par Mme Marie de Saverny.....	703
LA NATURE HUMAINE, par M. J. Gardair.....	174
LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.....	39
LA PROPRIÉTÉ, par le R. P. Th. Calmes.....	343
LA RÉVOLUTION, par Mgr Gaumes.....	351
LA VIE APRÈS LA MORT, par M. l'abbé Pioger.....	373, 624
LE CHRISTIANISME ET L'EMPIRE ROMAIN, par Paul Allard.....	291
LE CURÉ DE LOURDES Mgr PEYRAMALE, par Henri Laserre.....	642
LE DOGME DU PURGATOIRE, par le Père F.-X. Schouppe.....	591

LE MAL SOCIAL, par Don Sarda y Salvany.....	31, 64, 84
LE MIRACLE ET SES CONTREFAÇONS, par le P. J. de Bonniot.....	241
LE MONDE DES INFINIMENT PETITS, par M. l'abbé Pioger.....	380
LE PRÊTRE.....	314
LE PROGRÈS PAR LE CHRISTIANISME, par le R. P. Félix.....	363
LE SECRET DE MARIE et la vraie dévotion à la Ste Vierge, par le bienheureux Louis-Marie-Grignon de Montfort.....	211
LES SAINTS ÉVANGILES COMMENTÉS, par l'abbé Perdrau.....	163
LETTRES DE FAMILLE.....	67
LETTRE ENCYCLIQUE DE N. T. S. P. LÉON XIII.....	757
LETTRES INÉDITES DE FÉNELON, par l'abbé V. Verlaque.....	499
LETTRES, SCIENCES ET ARTS.....	709
LIVRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE, par Jos. Cadieux.....	520
LOURDES ET BÉTHARRAM, par M. l'abbé Ph. Mazoyer.....	340

M

MADemoiselle du VIGEAN.....	427
MALFAITEURS (les) LITTÉRAIRES.....	235
MANUEL DU FERMIER.....	648
MÉDITATIONS, par M. Hamon.....	51
MERVEILLES ET HARMONIES DE LA NATURE.....	426
MOIS DES MORTS.....	555
M. DE LA COLOMBIÈRE, par Ernest Myrand.....	816

N

NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE, par Ernest Myrand....	617, 660, 688, 725, 764, 798, 835
NOS NOUVEAUX MAGASINS.....	650
NOTES D'UN CATÉCHISTE.....	5, 41, 77, 113, 149, 184, 220, 257, 293, 329, 364, 401, 437, 518, 581
NOUVEAUTÉS.....	4, 16, 50, 88, 91, 137, 256, 285, 338, 590, 601, 641, 715, 786

O

ŒUVRES de Etienne Marcel.....	824
ŒUVRES de A. DEVOILLE.....	710
ŒUVRE (l') DES SIX JOURS, par M. l'abbé Pioger.....	381
ŒUVRES de Mlle FLEURIOT.....	632
OUVRAGES de Mme Bourdon.....	674
OUVRAGES de M. l'abbé Van Kannengieser.....	127
OUVRAGES D'OCCASION.....	580, 627, 676, 716, 739, 772
OUVRAGES du R. P. DREXELIUS, S. J.....	693

P

PARTIE LÉGALE par Alby..	17 53, 89, 125, 161, 197, 233, 269, 305, 341, 377, 413, 449, 485, 521, 557, 593, 665, 701, 737, 773, 809, 849
--------------------------	--

PURGATOIRE ET CIEL, par M. l'abbé Sanson.....	585
---	-----

Q

QUATRE CAUSERIES SUR LE SOCIALISME, par Georges Lecompte...	452, 524, 545, 595
QUATRE (les) ÉVANGILES, par Lemaistre de Sacy.....	567
QUINTESSENCES (les) D'HERMOLAUS.....	679, 717, 752

R

RETRAITES PASCALES, par le T. R. P. Monsabré.....	55
REVUE (la) CANADIENNE.....	736, 834
ROBE (la) DE BAL.....	465
ROSES (les) DE NOEL.....	670

S

SACERDOS, par P. Adulpho Petit.....	605
SAINT AUGUSTIN, par Ad. Hatzfeld.....	264
SAINTE BIBLE (la) POLYGLOTTE, par M. F. Vigouroux.....	857
SAINTE CLOTILDE, par G. Kurth.....	283
SAINTE (la) BIBLE.....	356
SAINT PAUL, par M. l'abbé Doublet.....	20
SAINT (le) ROSAIRE.....	487, 504
SAVANTS (les) ILLUSTRES, par C.-A. Valsou.....	460, 488, 532, 560
SERMONS ET INSTRUCTIONS POPULAIRES, par le R. P. Villard.....	128, 310
SOUVENIRS LITTÉRAIRES, par Maxime Ducamp.....	713
SPLENDEURS (les) DE LA FOI, par l'abbé Moigno,.....	92
SPLENDEURS (les) DE L'ASTRONOMIE, par M. l'abbé Pioger.....	410

T

TRENTE JOURS A LA CAMPAGNE, par l'abbé L. M. Casarianca.....	301
TROIS (les) ROME, par Mgr Gaume.....	416

U

UN SANCTUAIRE CANADIEN OU MANUEL DU PÈLERIN.....	268
UN VOYAGE A LA TRAPPE D'OKA.....	507

V

VIE (la) INTÉRIEURE, par le R. P. Joseph Tissot.....	731, 782
VIRIRA, par l'abbé E. Carel.....	494
VOCATION (la) A L'ÉTAT RELIGIEUX, par le R. P. Belot.....	463
VOLTAIRE ET LE VOLTAIRIANISME, par Nourrisson.....	342
VOYAGE D'UN CATHOLIQUE AUTOUR DE SA CHAMBRE, par Léon Gauthier.....	588

Z

ZÉNAÏDE FLEURIOT, par F. Fleuriot-Kerinou.....	631
--	-----